



46ème session du Conseil des droits de l'homme

Discussion annuelle sur les droits de l'enfant – Les droits de l'enfant et les Objectifs du Développement Durable

Genève, le 1 mars 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse se réjouit de ce débat sur les droits de l'enfant et les objectifs de développement durable, d'autant plus qu'il permet aux enfants et jeunes de s'engager et d'exprimer leurs opinions et besoins. Ce n'est qu'en écoutant leurs voix et leurs préoccupations que nous pourrions formuler des réponses adéquates aux défis d'aujourd'hui et de demain.

Les droits de l'enfant font partie intégrante de l'Agenda 2030. Une approche basée sur les droits de l'homme, y inclus les droits des enfants, doit guider tous nos efforts pour reconstruire suite à la COVID-19. La pandémie et certaines des mesures adoptées ont eu un impact profond sur la vie des enfants et l'exercice de leurs droits, en particulier sur le droit à l'éducation, le droit aux meilleurs soins de santé possibles ainsi que sur leurs droits à l'égalité des chances et au loisir. La COVID-19 menace de réduire ou même inverser significativement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des droits de l'enfant, en particulier des filles.

Au début de la *décennie d'action* et afin d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable, nous devons veiller à nous concentrer sur les enfants les plus vulnérables et marginalisés afin qu'aucun enfant ne soit laissé de côté.

Nous devons concevoir et adapter les plans et stratégies nationaux en fonction des besoins des enfants et faire en sorte que les progrès soient mesurables. Cela nécessite l'adoption d'indicateurs axés sur les enfants et l'utilisation de données désagrégées de haute qualité.

La Suisse soutient pleinement l'Appel à l'action pour les droits de l'homme du Secrétaire général et va continuer à s'engager pour que les droits de l'enfant soient réalisés pour chaque enfant.

Chères et chers panelistes, comment les Nations Unies peuvent-elles assurer que les efforts visant à accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 se concentreront sur les besoins des enfants les plus vulnérables ou marginalisés ?

Je vous remercie.